

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 27 AOUT 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Vendredi Vingt-Sept du mois d'Août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, à distance, en téléconférence sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS EN TÉLÉCONFÉRENCE : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – MM. Jules FRAIR – Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Nina PAULON – Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN – Ghylaine JEANNE.

ÉTAIENT ABSENTS : M. Louis ANDRÉ (excusé ; Pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Marguerite MURAT (a été déconnectée définitivement) – MM. Emmery BEAUPERTHUY (excusé ; Pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – Marcellin ZAMI (excusé ; Pouvoir donné à Mme Sylvia HENRY) – Jimmy DAMO (excusé ; Pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Sébastien THOMAS (excusé ; Pouvoir donné à Mme Sandra MOLIA) – Stéphane URIE (excusé ; Pouvoir donné à Mme Elodie CLARAC) – David LUTIN (excusé ; Pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Lucas ALBERI (excusé ; Pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Mme Maguy BORDELAIS (excusée ; Pouvoir donné à M. Patrice PIERRE-JUSTIN).

Madame Nina PAULON a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**ENCADREMENT DE LA PAUSE
MÉRIDIENNE, DES ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES ET DE
LOISIRS POUR LES ENFANTS
DE LA VILLE DU GOSIER -
ACCORD-CADRE A BONS
DE COMMANDE**

CM-2021-5S-DCPA-63

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R2124-2 1°, R2162-2, R2162-4 et R2162-13 à R2162-14 ;

Vu le projet de marché relatif à l'encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier ;

Considérant qu'il convient de lancer un accord-cadre à bons de commande pour répondre aux besoins en personnel pour assurer l'encadrement des temps périscolaires et extrascolaires organisés par la Ville ;

Considérant que le marché sera passé sous forme d'accord cadre à bons de commande (article R2162-2 du code de la commande publique) ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert passée sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour l'encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier, conformément à l'allotissement suivant :

Lot
Lot 1 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 1 Les écoles concernées : Pliane, Klébert MOINET, Turenne THÉNARD, Hildevert PATER
Lot 2 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 2 Les écoles concernées : Eugène ALEXIS, Georges MARCEL, Germaine LANTIN, Saturnin JASOR
Lot 3 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 3 Les écoles concernées : Aristide GILLOT, Armand LAZARD, Suzanne ROLLON, Maryse PIERRE-JUSTIN
Lot 4 - Accueil de loisirs Période petites vacances : Toussaint, Noël, Pâques

Montant estimatif : 865 000 €

Durée: 1 an ferme (non reconductible)

Article 2 : D'autoriser le maire à signer les marchés à intervenir après attribution par la commission d'appel d'offres ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Article 3 : Le maire, la trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

03 SEP. 2021

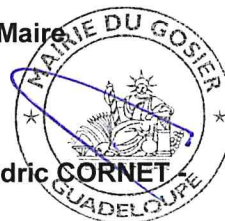
Et publication ou notification
le

03 SEP. 2021

Fait et délibéré à Gosier, le 27 août 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier - Accord cadre à bons de commande.

Date de transmission de l'acte : 03/09/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 03/09/2021

Numéro de l'acte : CM20215SDCPA63 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210827-CM20215SDCPA63-DE

Date de décision : 27/08/2021

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.4. Accords-cadres